Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — Numéro 3.28 — TELEPHONE

Calomnie vaincue

La presse cléricale et réactionnaire, toujours prompte à ramasser les ragots lorsqu'il s'agit de nuire à l'école laïque, a fait grand tapage ces jours derniers au sujet d' « atrocités » commises par les institutrices de l'école de la rue de l'Industrie sur l'une de leurs élèves.

Madeleine Desmadryl avait été, clamait le *Peuple*, liée à un arbre avec une grosse corde.

On comprend si la *Croix* et le *Journal de Roubaix* firent bonne chère, comme on dit.

Des ciseaux agiles voltigèrent autour de l'entrefilet qui fut reproduit ou commenté en bonne place.

On enquêta, on s'enquit, et comme on ne trouvait rien, on interviewa le père de l' « enfant martyr » et celui-ci, la main sur le cœur, comme il convient dans une circonstance aussi solennelle, jura ses grands dieux que l'institutrice avait dit à sa fille : « Si j'osais, je mettrais une corde à l'arbre *pour vous pendre* ».

Il ajoutait aussi qu'il regrettait vivement avoir retiré ses enfants de l'école libre où elles étaient encore l'année dernière.

Nous n'aurions même pas discuté ces calomnies, ces inventions d'enfant grossies par un père furieux de n'avoir pas eu des vêtements auxquels il n'avait aucun droit et des fournitures classiques que la mairie seule peut lui faire accorder.

Les enfants qui fréquentent l'école ont fait bonne justice de la petite fable.

Mais pour montrer à quel point on peut ajouter foi à ce qu'il raconte sur les dires de sa fille, nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs un document très intéressant puisqu'il émane de Mme Marie Ragout, ancienne directrice de l'école congréganiste de la rue Inkermann, école où se trouvaient les enfants Desmadryl avant de venir à l'école laïque de la rue d'Industrie.

Voici donc ce que cette religieuse a déclaré à l'enquête :

« Les deux filles de M. Desmadryl ont été renvoyées de l'école de la rue d'Inkermann, au mois de juin 1906, pour avoir injurié leurs maîtresses.

» A différentes reprises, nous avons fait venir le père au sujet de la mauvaise conduite de ses enfants, notamment de Madeleine. Si nous les avons conservées jusqu'au mois de juin, c'est sur les instances du père et de la dame patronnesse qui s'en occupait.

» Plusieurs fois, Madeleine a fait de véritables scènes, et il fallait que la dernière soit bien grave pour que nous n'attendions pas la fin de l'année pour la renvoyer.

» D'après ce que j'ai entendu dire aux Sœurs, je ne suis pas étonnée qu'à la « rue de l'Industrie », Madeleine ait traité sa maîtresse de « chameau ».

» Souvent, nous avons dit que ces enfants devraient être mises dans une maison de correction. »

Qu'en pense le *Peuple* ? Qu'en dit la *Croix* ?

Le témoin ne saurait leur être suspect. Or il déclare que Madeleine Desmadryl a fait plusieurs fois de véritables scènes et ajoute : *il fallait que la dernière soit bien grave pour que nous n'attendions pas la fin de l'année pour la renvoyer.*

Gageons que les deux pieuses feuilles imiteront le silence du *Journal de Roubaix* sur ce témoignage.

L'organe de toutes les calomnies se borne, *en effet, pour ne pas se départir des règles* de l'absolue partialité qui sont les siennes, à insinuer, en mettant cette accusation au compte du père, que la fillette, terrorisée par l'inspecteur primaire est revenue sur ses déclarations et que l'institutrice aurait dit à ses élèves : « Maintenant, la plus méchante est partie, nous pouvons brûler la corde. »

Ce serait risible de voir un journal reproduire pareilles insanités si ce n'était surtout odieux.

Disons en terminant que le Comité de défense des Instituteurs et Institutrices poursuit M. Desmadryl en diffamation.

La parole est aux juges pour faire bonne justice.

Pour une fois encore, la Calotte en sera pour ses frais de mensonges.

R. E.

Les grèves

Aux tramways

La grosse question du jour est la question de l'arbitrage. Il paraît, en effet, que l'administration de la Compagnie des tramways Roubaix-Tourcoing, qui vient d'envoyer une lettre de révocation à certains de ses employés, serait décidée à s'entendre avec son personnel.

Nous ne comprenons pas grand chose à toutes ces chinoiseries mais nous croyons savoir que l'on veut chercher à s'entendre.

Aujourd'hui à midi, M. Gallicier, président du conseil d'administration, et Joubert, administrateur délégué, auront une entrevue à la préfecture.

A trois heures, ils viendront rendre compte de leur entrevue à M. Motte, maire de Roubaix, et à cinq heures, M. Vincent arrivera dans notre ville pour présider la commission d'arbitrage composée de MM. Dron, maire de Tourcoing, Cordier, adjoint de cette même ville, Motte et Wattinne, de Roubaix, la délégation des grévistes et MM. Joubert et Gallicier, pour la Compagnie.

UN WATTMANN CONSPUE

Un certain nombre de cars avaient été mis en circulation hier. Quelques incidents se sont produits, le public protestant surtout contre ceux qui avaient pris la place des grévistes.

Nous n'en citerons qu'un seul :

Un nommé *Derancourt, qui est wattman* après avoir été douanier, arrivait dans la matinée sur la grande place de Tourcoing, quand le public a commencé à le huer et à entourer la voiture. Derancourt s'est caché dans l'intérieur de la voiture, n'osant plus bouger. Le chef wattman, Gérôme Carney, est monté aussitôt sur le car, a pris la place de son sous-ordre puis a fait partir *le véhicule* dans la direction de Roubaix.

LES CAOUTCHOUTIERS

Hier matin, 26 ouvriers de chez MM. Rivelois et Fagnet, fabricants de caoutchouc, boulevard de Metz, 103, ont quitté le travail réclamant une augmentation de salaire.

DANS LA FILATURE

Chez MM. Motte et Blanchot, rue de Babylone, 10 bâcleurs sur 20 ont quitté le travail demandant une augmentation de salaire.

LES CAMIONNEURS

Jeudi matin, quinze camionneurs de la maison Victor Bulteau, rue du Collège, ont quitté le travail réclamant une augmentation de salaire.

LA FETE DU TEXTILE

Ainsi que nous l'avons annoncé, le Syndicat textile avait organisé un grand concert à la « Paix » avec le concours d'artistes très connus des syndiqués.

Cette fête a obtenu un succès sans précédent et, vu l'affluence du public il a été nécessaire de la scinder.

Un concert était donné dans la grande salle des fêtes, et dans le café il y avait un autre concert.

Lorsqu'un artiste avait terminé au premier, il venait au rez-de-chaussée et était remplacé par un camarade qui, du café, s'empressait de gagner la salle.

Malgré tout, on s'est trouvé dans la nécessité de refuser plus de quatre mille syndiqués qui ne pouvaient trouver place nulle part.

SUR LA TOMBE D'UN GREVISTE

Le 1er mai, les grévistes du tissage Ternynck ont été porter une couronne sur la tombe de leur camarade Vaneste mort au cours de la grève qu'ils soutiennent encore.

Le cortège parti de la Paix à 9 heures et demie se composait de six cents personnes environ.

Par la rue de Lannoy, la place de la Liberté et la Grand'Rue, les manifestants du souvenir sont arrivés au cimetière et, sur la tombe de Vaneste, un discours a été prononcé par un gréviste.

LE BLANC DE CERUSE

Le syndicat des peintres a envoyé la lettre suivante à M. Bellon, inspecteur du travail :

« Monsieur l'Inspecteur,

» La Chambre syndicale des ouvriers peintres de Roubaix, réunie en assemblée générale le 21 avril 1907 au « Plat d'Or », Grande-Place, après avoir pris connaissance de votre lettre du 10 avril 1907, répondant à une demande d'entrevue par notre syndicat, proteste énergiquement contre la fausse interprétation du décret du 18 juillet 1902, que fait M. l'inspecteur du travail, d'accord avec les entrepreneurs de peinture de Roubaix. Il considère que la fabrication et l'emploi de la céruse ne sont nullement interdits en France ; par conséquent, M. l'inspecteur du travail outrepasse ses droits, en suspendant l'application du décret ou en le rendant facultatif pour certains entrepreneurs.

» La chambre syndicale considère également que seuls les entrepreneurs de peinture emploient la céruse, que par conséquent il ne saurait y avoir d'équivoque. Même en admettant la thèse de M. l'inspecteur du travail et des entrepreneurs obtenant la dérogation au décret du 18 juillet 1902 moyennant une déclaration verbale ou écrite de ne plus employer la céruse, la chambre syndicale des *ouvriers peintres de Roubaix* ne saurait se contenter de pareilles garanties, tant que l'emploi et la fabrication de la céruse ne seront pas supprimés en France.

» M. l'inspecteur du travail, en acceptant la thèse de MM. les entrepreneurs de peinture, prend également l'engagement de faire un contrôle sévère de tous les établissements qui veulent déroger au décret, c'est-à-dire en analysant au moins une fois par mois les différents composés similaires à la céruse.

» D'après la déclaration même de M. l'inspecteur du travail, il faut une analyse pour reconnaître si les produits employés contiennent des composés plombiques, que, par conséquent, l'ouvrier peintre se trouve à la merci du terrible poison, n'ayant pas à sa disposition un laboratoire ni les connaissances spéciales pour analyser les différents composés qu'on lui donne à travailler.

» La chambre syndicale invite, par conséquent, M. l'inspecteur du travail de Roubaix à sévir rigoureusement contre MM. les entrepreneurs qui ne se sont pas encore soumis à la loi. Elle déclare, en outre, qu'un seul entrepreneur de peinture s'est soumis à la loi. Elle décide également que si satisfaction ne lui est pas accordée par M. l'inspecteur du travail, elle portera le différend devant M. le ministre du Travail.

» Pour la Chambre syndicale et par ordre :

» La Commission. »

SUITES MORTELLES D'UN ACCIDENT DE TRAVAIL

Demain aura lieu à la morgue de l'Hôtel-Dieu, l'autopsie du corps du malheureux Victor Perck, âgé de 36 ans, mort des suites d'un accident de travail survenu chez MM. Alfred Motte frères, et Jules Porisse, rue des Longues-Haies.

EPAULE FRACTUREE

M. Henri Delepaul, âgé de 38 ans, peigneur demeurant rue Louis-Decottignies, 47, regagnait son domicile, lorsqu'arrivé à quelques pas de sa maison, il tomba si malheureusement sur le trottoir, qu'il se fractura l'épaule droite.

M. le docteur Bernard a fait admettre le blessé à l'Hôtel-Dieu.

Cinéma gratis tous l. Jr. : Galeries Lilloises

MOUVEMENT SOCIAL

CORPORATION DES TRIEURS DE DECHETS DE ROUBAIX-TOURCOING. — La corporation des trieurs de déchets de Roubaix-Tourcoing, (hommes de peine et hommes de machine), se réunira en assemblée générale aujourd'hui vendredi 3 mai à sept heures un quart très précises du soir chez le citoyen Henri Kimpe 43, rue de Tourcoing, à Roubaix.

Ordre du jour. — Choix d'un local. — Nomination d'une sous-commission de contrôle. — Questions diverses.

CHAMBRE SYNDICALE DES OUVRIERS TEIBARDEURS. — La réunion générale extraordinaire du mois, aura lieu le dimanche 5 mai à neuf heures précises du matin, au siège du Syndicat, Grand'Place, au « Plat d'Or ».

Ordre du jour. — Réceptions des nouveaux adhérents. — Lecture des procès-verbaux et correspondances. — Nomination d'une commission de Contrôle. — Rapport moral et financier. — Elaboration d'un tarif. — Nomination des délégués au comité d'entente. — Questions diverses.

ETAT CIVIL

de ROUBAIX des 1er et 2 mai 1907

Naissances. — Du 1er mai. — Hélène Moulart, rue d'Ypres, 4. — Jean Lefebvre, place du Trichons, 7. — Adolphine Delemmerman, rue Magenta, coin Delplanque, 2.

Du 2 mai. — Maurice Buert, rue Masséna, 31. — Pierre Rosseel, rue Gréry, 20. — Marie Hugue, rue de la Vigne, 100, cour Hugues. — Georges Delaby, rue Blanchemaille. — Rachel Bourry, rue Blanchemaille. — Albert Poullet, rue de Mouvaux, 11. — Alice Tahon, rue St-Jean, 12.

Décès. — Du 2 mai. — Désiré Overberghe, 58 ans débourreur, quai du Sartel. — Eugène Postel, 27 ans, terrassier, rue Blanchemaille. — Juliette Houttemonne 66 ans, ménagère, rue du Luxembourg, 67.

Du 2 mai. — Denise Tersy, 6 semaines, rue de l'Industrie, 66. — Guillaume Paulus, 65 ans, mécanicien, rue Blanchemaille, 129. — Jules Carlier, 39 ans, domestique rue Blanchemaille. — Victor Pérche, 36 ans, rattacheur, rue Blanchemaille. — Charles Morcels, 65 ans, tisserand, rue de Toulouse, cour Thérin, 20. — Virginie Mestdagh, 77 ans, sans profession, rue Saint-Jean.

GAZETTE TOURQUENNOISE
BUREAUX : 69, RUE DU CASINO, TOURCOING

Le Premier Mai

Les autorités s'attendaient à de nombreuses manifestations. En prévision de troubles, un important service d'ordre avait été organisé par M. Vilain, commissaire central et M. Lebas, capitaine de gendarmerie à Roubaix.

Cinquante gendarmes étaient venus de Lille pour renforcer leurs collègues de Tourcoing, de fortes patrouilles ont circulé toute la journée, surveillant les abords des usines dont les ouvriers sont en grève ; aucune intervention des forces policières n'a heureusement été nécessaire. *La pluie qui tombait avec* violence ne favorisait d'ailleurs pas les attroupements. Il n'en faut pas moins complimenter les grévistes de leur attitude pacifique.

Plus que jamais nous leur conseillons le calme. C'est en s'abstenant de toute violence, en poursuivant pacifiquement la réalisation de leurs justes revendications qu'ils triompheront.

A peine une légère manifestation a-t-elle troublé, à la fin de l'après-midi, la paix des rues de Lille et des Ursulines. A la sortie des ouvriers du peignage Lamon, une légère bousculade s'est produite. Deux manifestants J.-B. D..., et Joseph V..., ont été arrêtés. Ils ont été dirigés sur Lille jeudi matin. Ils seront poursuivis pour violences et entraves à la liberté du travail.

Les grèves

Le 1er mai, le nombre des grévistes se répartissait ainsi : 500 au peignage Floris Lorthiois, rue Charles-Wattinne, en grève depuis le 20 mars ; 280 menuisiers-charpentiers, en grève depuis 20 jours ; 262 tireurs de cordes, employés dans des manufactures de tapis, en grève depuis une semaine ; 2610 peigneurs (550 chez Achille et Pierre Pollet, rue de Dunkerque ; 400 chez Lamon, rue du Sentier ; 750 au peignage de La Tossée ; 400 chez Malard ; 510 chez Fouan Lemain et fils rue du Bailly) 63 ouvriers et ouvrières de la filature Haeffly ; 32 bâcleurs (12 chez Laurent frères ; 12 chez Legrand, 11 chez Réquillart).

CHEZ LES CHARPENTIERS-MENUISIERS

Les membres du syndicat se sont réunis mercredi après-midi chez Edouard Voogt. L'ordre du jour suivant a été adopté :

« La réponse des patrons n'étant pas satisfaisante, les ouvriers ont, par un vote secret, à l'unanimité moins 11 voix, voté la continuation de la grève jusqu'à ce que satisfaction soit accordée. Des secours seront distribués aux plus nécessiteux ».

CHEZ LES TERRASSIERS

Mercredi matin, 70 terrassiers appartenant aux maison Bohin, Lamarcq, Detournay et Delannoy, ont quitté le travail pour protester contre l'application d'un nouveau tarif qui leur est défavorable.

DANS LES FILATURES

18 bâcleurs de la filature Flipo frères, rue du Château, ont quitté le travail. Ils demandent un relèvement de leurs salaires.

11 fileurs et 22 rattacheurs de la filature Réquillart-Guénot, rue de Bouvines se sont mis en grève jeudi matin.

Ils demandent une augmentation de salaire de 4 %.

12 bâcleurs de la filature Leurent frères, rue de l'Epine, ont repris le travail aux anciennes conditions.

11 bâcleurs de la maison Legrand et Cie, rue d'Austerlitz, en grève *depuis huit jours*, ont également repris le travail ; les patrons examineront incessamment leurs revendications.

DANS LES PEIGNAGES

La situation reste la même. Quelques ouvriers sont rentrés jeudi matin à l'établissement Malard.

L'équipe de jour du peignage de la Tossée, composée de 300 ouvriers a repris le travail jeudi après-midi.

Galeries Lilloises : Epicerie, Confiserie. Quoiqu'on fasse le Chocolat des Galeries Lilloises a conquis les Lillois qui en mangent 500 k. p. jour. 3392-4

LES SUITES D'UN ACCIDENT

Mort d'un ouvrier mécanicien

Nos lecteurs ont trouvé ici même la relation d'un accident qui se produisit jeudi à huit heures du matin, chez M. Destombes-Grau, filateur, rue des Carliers.

Un ouvrier mécanicien, Jules Alfeweireldt, demeurant 58, rue des Piats, avait été grièvement brûlé au visage, à la poitrine et aux mains par un jet de vapeur. Il avait été transporté à l'hôpital.

Le docteur Catteau qui le soignait, ne pouvait se prononcer sur son état ; néanmoins le blessé semblait devoir se rétablir. Ce mieux était factice. Dans la nuit de mardi à mercredi, l'ouvrier mécanicien fut pris d'une fièvre intense. Dès lors tout espoir fut perdu.

Mercredi matin à six heures, le blessé expirait après une terrible agonie.

Il laisse une veuve et six jeunes enfants dont le dernier est né le jour de l'accident.

VOL AU COMPTOIR

Mercredi après-midi, à une heure et demie, un cycliste, Théophile Decruynaerte, 29 ans, demeurant à Lauwe (Belgique), pénétrait dans un estaminet de la rue de Grand tenu par Mme Alice Vandenabeele, et commandait une chope.

Dix minutes plus tard, un garçon brasseur, Jules B..., rue Colbert, entrait à son tour dans l'estaminet et demandait une omelette. La cabaretière se rendit à la cuisine pour confectionner l'omelette demandée. Pendant ce temps, Théophile Decruynaerte sortit après avoir réglé sa chope.

Quand la cabaretière revint avec l'omelette, elle remarqua qu'on venait d'ouvrir le tiroir de son comptoir et d'y dérober une somme de dix-sept francs enfermée dans une boîte de métal. Elle cria aussitôt : « On vient de me voler ! »

Jules B... répondit vivement qu'il était étranger au vol, déposa prestement une pièce de deux francs sur le comptoir et fila sans attendre qu'on lui rendit sa monnaie.

La cabaretière porta plainte à M. Niédersé, commissaire de police du 2e arrondissement. Dans la soirée, Théophile Decruynaerte, ayant appris le vol, se rendit au cabaret et s'y disculpa. *Quant à Jules B... on n'eut plus de* ses nouvelles. Une enquête est ouverte.

DE L'UTILITE DES SYNDICATS

Mercredi soir, à huit heures, l'annonce d'une conférence de notre ami Renard avait attiré, chez Noël Vantieghem, rue Carnot, un nombre considérable d'ouvriers de toutes les corporations. Le citoyen Flament avait été nommé président du bureau ; les citoyens Pierpont et Deflo, assesseurs.

L'orateur fit l'historique de la fête ouvrière du 1er Mai. Il exprima l'espoir de voir un jour cette fête entourée de toute la solennité dont elle est digne.

Puis il établit l'utilité du syndicat, la meilleure arme dont puissent disposer les ouvriers contre l'égoïsme patronal. C'est grâce aux syndicats que les travailleurs de tous les pays et particulièrement les travailleurs anglais ont amélioré peu à peu leur sort et ont obtenu d'être traités comme des hommes et non comme des esclaves ; les ouvriers qui refusent de se syndiquer consentent délibérément à croupir dans la médiocrité et la gêne ils se mettent à la merci des patrons et renoncent à être jamais considérés comme une force avec laquelle il faut compter.

En outre, les syndicats ne doivent pas rester étrangers à la politique. Il ne faut négliger aucune arme *loyale dans la lutte contre* le patronat. Il faut que les ouvriers délèguent au Parlement des hommes capables d'élever la voix en leur faveur et de faire aboutir leurs revendications.

Les paroles de notre ami Renard ont été à plusieurs reprises coupées par de chaleureux applaudissements. A la fin de la réunion l'ordre du jour suivant a été adopté à l'unanimité.

« Les camarades réunis le 1er Mai 1907, salle Noël Vantieghem, après avoir entendu le camarade Renard exposer la doctrine syndicale et l'utilité pour les travailleurs de se syndiquer dans les syndicats fédérés et confédérés, déclarent approuver cette doctrine et s'engagent à se faire inscrire dans lesdits syndicats et à faire le plus de propagande possible près de leurs camarades d'atelier pour qu'ils s'y inscrivent également.

» Blâment énergiquement le gouvernement de réacteurs sociaux qui sous l'étiquette radicale veut, non seulement empêcher les fonctionnaires de se syndiquer mais supprimer la liberté de penser.

» Blâment également tous les législateurs qui approuvent en cette circonstance le gouvernement qui croit qu'en arrêtant les principaux membres de la C. G. T., il aura raison des travailleurs qui veulent s'unir en syndicats pour défendre leurs droits.

» Blâment en particulier le député de Tourcoing, qui conseille aux ouvriers de ne pas entrer dans les syndicats rouges.

Se séparent aux cris de : Vive l'organisation ouvrière ! Vive l'émancipation intégrale des travailleurs ! »

ENCORE LES RAILS DE TRAMWAYS

Jeudi après-midi, à quatre heures, un marchand de charbon de la rue du Bois, Fernand Fontaine, passait, conduisant un camion, rue de Tournai, derrière l'église Saint-Christophe. Une des roues avant du camion fut prise dans les aiguilles des rails qui s'embranchent à cet endroit. L'essieu de la roue fut brisé et le chargement de charbon versa.

Il est grand temps que la Compagnie fasse procéder à la réfection des rails.

LE VENTRE DE TOURCOING

Pendant le mois d'avril on a présenté au service de l'inspection, à l'Abattoir, 550 têtes de bœufs, 301 têtes de veaux, 236 têtes de moutons, 538 têtes de porcs et 5 têtes de chevaux. Le total de la viande de boucherie s'est élevé à 264.321 kilos ; celui de la viande de cheval à 1,195 kilos. On a présenté aux halles centrales 51.770 kilos de bœuf, 10.956 kilos de veau, 1,713 kilos de mouton, 13.676 kilos de porc, 3.528 kilos de jambon, 115.535 kilos de marée et 18.300 huîtres. On a saisi à l'abattoir 923 kilos de viande de boucherie et aux halles centrales 128 kilos de poisson avarié.

UN EXHIBITIONNISTE D'INTIMITES

Jeudi matin, le garde Dervaux, du Blanc-Seau était averti qu'un individu ivre venait de briser une glace d'une valeur de 30 fr. à la devanture de Mme veuve Verdancruysse, mercière, 30, rue de Mouvaux. Le garde se rendit sur les lieux. Le briseur de glaces venait d'entrer chez Mme Delay, cabaretière, rue de Mouvaux, 74, et d'y satisfaire en présence de plusieurs personnes un besoin qu'il est permis de qualifier de naturel. L'inconnu avait en outre complaisamment exhibé une partie de sa personne que la loi française interdit de découvrir en public. Appréhendé par le garde Dervaux il frappa celui-ci. Il fut arrêté et incarcéré, en dépit de sa résistance.

Interrogé par M. Rougeron, commissaire de police du 1er arrondissement il va être dirigé sur Lille. On a découvert sur un livret de travail trouvé dans ses papiers de fausses signatures. C'est un sieur Vanmarck 27 ans, se disant tisserand et domicilié à Roubaix rue du Chemin de Fer, 41.

LEURS RENTES

— Aux chaudronneries de Roubaix-Tourcoing, René Delcourt, 25 ans, chaudronnier, rue de l'Union, 71, s'est blessé au genou gauche. 10 jours de repos.

— Alfred Vercruysse, 25 ans, homme de peine chez Pollet Frères, rue de la Paix, 2, s'est blessé au pouce droit. 10 jours de repos.

— Chez Malfait, entrepreneur, un manœuvre, Félix Deleuillerie, 26 ans, rue du Vieux Bureau, 59, s'est contusionné au pied droit. 12 jours de repos.

— Chez Achille et P. Pollet, rue de Dunkerque, un homme de peine, Jules Libeer, 27 ans, rue Chaussée de Lille, 47, à Mouscron, s'est contusionné au genou gauche. 10 jours de repos.

— Au même établissement, Alphonse Lorédan 25 ans, laveur, rue de Beauvais, 40, s'est blessé aux reins en chargeant des balles de laine. 10 jours de repos.

— Chez François Masurel Frères, rue de Wailly, une cordeuse, Elodie Coucke, 23 ans, rue du Luxembourg, 53, a été blessé au bras droit par une courroie en mouvement. 20 jours de repos.

ETAT CIVIL

de TOURCOING des 1er et 2 mai 1907

Naissances. — Du 1er mai. — Roussel René, rue de Belle-Vue, 90. — Voglevaie Arthur, rue de Vichy, 4. — Flipo Brigitte, rue de Tournai 99. — Trentesaux Marie, rue des Poutrains 29 bis.

Du 2 mai. — Desplechin Raphael, rue Lapérouse, 32. — Demeyère Marcel, rue de la Tossée 152. — Verhelle Romain, rue Saint-Pétersbourg, 227. — Debrine Georges, rue des Marguettes, 20. — Leclercq Lucien, rue des oulons, 71. — Dhal Henri, rue de Riga, 29. — Deletombe Marie, rue d'Odessa, 24.

Décès. — Du 1er mai. — Alleweireldt Jules, 5 ans, rue Nationale, 122. — Libeer Jules, 85 ans, rue d'Havré, 3.

Du 2 mai. — Noppe Céline, 31 ans, rue d'Alsace, 117.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

LE DRAME PASSIONNEL. — Louis Nicaise, 27 ans, manœuvre de maçon, qui le 10 avril dernier frappa de plusieurs coups de couteau sa maîtresse Adelaïde Hamerin, 30 ans, qui refusait de se noyer avec lui dans la rivière La Marque, a été renvoyé hier par M. Houeix, juge d'instruction, devant le tribunal correctionnel pour comparaître à l'audience du 10 mai prochain.

On se souvient que Nicaise s'est constitué prisonnier à Lille.

WASQUEHAL

LA GREVE DE L'USINE HANNARD. — Une réunion des grévistes a eu lieu, hier matin, à 9 heures et demie, chez le citoyen Dubled, place de la République.

Elle était présidée par le citoyen Achille Lepers, conseiller municipal de Roubaix, conseiller prud'homme, délégué par le syndicat textile.

Il fut décidé dans cette réunion que l'on enverrait une délégation au patron, et Lepers, accompagné d'un ouvrier de l'usine se dirigea vers l'endroit où se trouve le bureau patronal.

Le capitaliste délégué pour leur répondre estima qu'il était impossible de recevoir le jour même.

Ce monsieur ne reçoit que le vendredi, comme la haute noblesse.

Aujourd'hui donc on recevra les ouvriers ou plutôt la délégation envoyée par eux.

Une seule condition est exigée : les délégués devront avoir trois ans de services à l'usine.

Pourquoi ?

OUVRIERS, SYNDIQUEZ-VOUS. — Ce que nous allons répéter valait mieux qu'un entrefilet de grève. Nous y reviendrons.

En attendant, quand bien même ce ne serait que pour faire honte à certains ouvriers, nous allons répéter les paroles prononcées par le patron lorsque les ouvriers des Fouulons se présentèrent devant lui.

« Je suis syndiqué, si vous ne l'êtes pas, dit-il, et vous pouvez faire grève, je m'en moque.

Mes collègues feront mon travail, mes frais généraux sont diminués et je touche au syndicat. »

C'est une grande leçon pour les ouvriers qui ne sont pas syndiqués.

Les patrons le sont comme disait une circulaire du textile. Pourquoi les ouvriers ne le sont-ils pas ?

MOUVAUX

UNE DEMISSION FORCEE. — M. Lecompte-Dubar, conseiller municipal, de nationalité belge, a envoyé samedi sa démission à M. le Préfet.

Il y a longtemps que M. Lecompte Dubar aurait dû être révoqué, mais il y a des accommodements, n'est-ce pas ?

Et dire que dimanche ses bons amis, MM. Bataille et Montaigne, voulaient le faire nommer délégué pour la révision des électeurs au Conseil de Prud'hommes.

Espérons que M. le préfet n'acceptera pas cette démission et révoquera purement et simplement ce belge calotin.

LES VARICES

L'Elixir de Virginie Nyrdahl guérit les varices, quand elles sont récentes ; il les améliore et les rend inoffensives quand elles sont invétérées. Il supprime la faiblesse des jambes, la pesanteur, l'engourdissement, les douleurs, les enflures. Il prévient les ulcères varqueux ou les guérit, et empêche leurs récidives fréquentes. Traitement facile et peu coûteux. Le flacon, 4 fr. 50, franco Nyrdhal, 20, rue de la Rochefoucauld, Paris. Envoi gratuit de la brocure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie Nyrdahl.

CHRONIQUE des SPORTS

CYCLISME

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CENT KILOMETRES

Le premier championnat de France professionnel aura lieu le jeudi 9 mai.

Cette épreuve se disputera avec entraîneurs à bicyclette sur le parcours de Versailles, Troyes, Rambouillet Satory.

Jusqu'ici, trois coureurs seulement sont engagés.

Ce sont : 1. Marcel Cadolle, 2. Lignon, 3. Busseau.

C'est peu assurément. Il est vrai que la liste d'inscriptions ne sera close que le 7 mai.

FOOT-BALL

A LILLE

Etoile Club Lillois. — Le match du 28 avril qui devait clôturer la saison de foot-ball de cette société n'a pas eu lieu par suite de l'absence de l'équipe adverse.

L'Association Sportive Lilloise (équipe adverse), avec qui la première de l'E. C. L. devait matcher n'ayant pas osé se montrer sur le terrain l'E. C. L. s'est donc entraînée avec quelques équipiers se trouvant sur l'Esplanade.

Cette société compte parmi ses membres quelques équipiers qui pratiqueront pendant l'été le lancement du poids, le saut en hauteur et en longueur, ainsi que la course à pied.

Jeu de balle

A LILLE

Dimanche 5 mai, à trois heures, grande lutte en treize jeux entre Binche (Boussingault) et Orchies (La Vaillante).

FEUILLETON DU 3 MAI. — N. 105.

MEMOIRES D'UN MEDECIN

LE COLLIER DE LA REINE

par Alexandre DUMAS

LVIII

Illusions retrouvées. — Secret perdu

— Comtesse, au bonheur de vous revoir.

— A propos, monseigneur, deux choses.

— Lesquelles ?

— Si par hasard il allait vous rentrer incognito une grosse somme ?

— Eh bien ! comtesse ?

— Quelque chose de perdu ; une trouvaille ! un trésor !

— Je vous entends, espiègle, part à deux, voulez-vous dire ?

— Ma foi ! monseigneur ?

— Vous me portez bonheur, comtesse ; pourquoi ne vous en tiendrais-je pas compte. Ce sera fait. L'autre chose à présent ?

— La voici. Ne vous mettez pas à entamer les cinq cent mille livres.

— Oh ! ne craignez rien.

Et ils se séparèrent. Puis le cardinal revint à Paris dans une atmosphère de félicités célestes.

La vie changeait de face pour lui en effet depuis deux heures. La reine venait de lui donner plus qu'il n'avait espéré. Elle avait généreusement ouvert la porte à ses ambitions, et nous dirons même à ses folles ambitions.

Le roi, habilement conduit par sa femme, devenait l'instrument d'une fortune que désormais rien ne pourrait arrêter. Le prince Louis se sentait plein d'idées ; il avait autant de génie politique que pas un de ses rivaux, il entendait la question d'amélioration, il ralliait le clergé au peuple pour former une de ces solides majorités qui gouvernent longtemps par la force et par le droit.

Mettre à la tête de ce mouvement de réforme la reine, qu'il adorait, et dont il eût changé la désaffection toujours croissante en une popularité sans égale : tel était le rêve du prélat, et ce rêve, un seul mot tendre de la reine Marie-Antoinette pouvait le changer en réalité.

Il se crut à l'œuvre dès son retour à Paris. Il appela son intendant pour ordonner des réformes, fit tailler des plumes par un secrétaire pour écrire des mémoires sur la politique de l'Angleterre, qu'il comprenait à merveille, et, depuis une heure au travail, il commençait à rentrer dans la possession de lui-même, lorsqu'un coup de sonnette l'avertit, dans son cabinet, qu'une visite importante lui arrivait. Un huissier parut.

— Qui est là ? demanda le prélat.

— La personne qui a écrit ce matin à monseigneur.

— Sans signer ?

— Oui, monseigneur.

— Mais cette personne a un nom. Demandez-le-lui.

L'huissier revint le moment d'après.

— Monsieur le comte de Cagliostro, dit-il.

Le prince tressaillit.

— Qu'il entre.

Le comte entra, les portes se refermèrent derrière lui.

— Grand Dieu ! s'écria le cardinal, qu'est-ce que je vois ?

— N'est-ce pas, monseigneur, dit Cagliostro avec un sourire, que je ne suis guère changé ?

— Est-il possible !... murmura M. de Rohan, Joseph Balsamo vivant, lui qu'on disait mort dans cet incendie. Joseph Balsamo...

— Comte de Fœnix, vivant, oui, monseigneur, et vivant plus que jamais.

— Mais, monsieur, sous quel nom vous présentez-vous alors... et pourquoi n'avoir pas gardé l'ancien ?

— Précisément, monseigneur, parce qu'il est ancien et qu'il rappelle, à moi d'abord, aux autres ensuite, trop de souvenirs tristes ou gênants. Je ne parle que de vous, monseigneur ; dites-moi, n'eussiez-vous pas refusé la porte à Joseph Balsamo

— Moi ! mais non, monsieur, non.

Et le cardinal, encore stupéfait, n'offrait pas même un siège à Cagliostro.

— C'est qu'alors, reprit celui-ci Votre Eminence a plus de mémoire et de probité que tous les autres hommes ensemble.

— Monsieur, vous m'avez rendu autrefois un tel service...

— N'est-ce pas, monseigneur ? interrompit Balsamo, que je n'ai pas changé d'âge, et que je suis un bien bel échantillon des résultats de mes gouttes de vie.

— Je le confesse, monsieur, mais vous êtes au-dessus de l'humanité, vous qui dispensez libéralement l'or et la santé à tous.

— La santé, je ne dis pas, monseigneur ; mais l'or... non, oh ! non pas...

— Vous ne faites plus d'or ?

— Non, monseigneur ?

— Et mais pourquoi ?

— Parce que j'ai perdu la dernière parcelle d'un ingrédient indispensable que mon maître, le sage Althotas, m'avait donné après sa sortie d'Egypte. La seule recette que j'aie jamais eue en propre.

— Il l'a gardée ?

— Non... c'est-à-dire oui, gardée ou emportée dans le tombeau, comme vous voudrez.

— Il est mort.

— Je l'ai perdu.

— Comment n'avez-vous pas prolongé la vie de cet homme, indispensable receteur de l'indispensable recette, vous qui vous êtes gardé vivant et jeune depuis des siècles, à ce que vous dites ?

— Parce que je puis tout contre la maladie, contre la blessure, mais rien contre l'accident qui tue sans qu'on m'appelle.

— Et c'est un accident qui a terminé les jours d'Althotas !

— Vous avez dû l'apprendre, puisque vous saviez ma mort, à moi ?

— Cet incendie de la rue Saint-Claude, dans lequel vous avez disparu ?

— A tué Althotas tout seul, ou plutôt le sage, fatigué de la vie, a voulu mourir.

— C'est étrange.

— Non, c'est naturel. Moi, j'ai songé à en finir de vivre à mon tour.

— Oui, mais vous y avez persisté, cependant.

— Parce que j'ai choisi un état de jeunesse dans lequel la belle santé, les passions, les plaisirs du corps me procurent encore quelque distraction ; Althotas au contraire avait choisi l'état de vieillesse.

— Il fallait qu'Althotas fît comme vous.

— Non pas, il était un homme profond et supérieur, lui ; de toutes les choses de ce monde, il ne voulait que la science. Et cette jeunesse au sang impérieux, ces passions, ces plaisirs, l'eussent détourné de l'éternelle contemplation ; monseigneur, il importe d'être exempt toujours de fièvre ; pour bien penser, il faut pouvoir s'absorber dans une somnolence imperturbable.

Le vieillard médite mieux que le jeune homme ; aussi, quand la tristesse le prend, n'y a-t-il plus de remède. Althotas est mort victime de son dévouement à la science. Moi, je vis comme un mondain, je perds mon temps et ne fais absolument rien. Je suis une plante... je n'ose dire une fleur ; je ne vis pas, je respire.

— Oh ! murmura le cardinal, avec l'homme dessuscité, voilà tous mes étonnements qui renaissent. Vous me rendez, monsieur, à ce temps où la magie de vos paroles, où le merveilleux de vos actions, doublaient toutes mes facultés et rehaussaient à mes yeux la valeur d'une créature. Vous me rappelez les doux rêves de ma jeunesse. Il y a dix ans, savez-vous, que vous m'avez apparu ?

— Je le sais, nous avons bien baissé tous deux, allez, monseigneur. Moi je ne suis plus un sage, mais un savant. Vous, vous n'êtes plus un beau jeune homme, mais un beau prince. Vous souvient-il, monseigneur, de ce jour où, dans mon cabinet, rajeuni aujourd'hui par les tapisseries, je vous promettais l'amour d'une femme d